

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de FRANCE et FORCE OUVRIÈRE



« *Quand je revendique, c'est pour construire* »

Arcachon, le 12 septembre 2014

COM/PB/FL/14-013

COMMUNIQUE

UNE RENTREE INTENSE POUR LE SNSPP-PATS FO

Un franc succès pour la première réunion des 160 représentants départementaux des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) réunis à Arcachon dans cette première semaine de septembre.

C'est sous un soleil radieux que le premier rassemblement des cadres du Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés - Force Ouvrière (SNSPP-PATS - FO) s'est tenu à Arcachon sur le beau site de Péreire.

Des journées de travail intensif pour le Bureau, le Conseil Syndical National et l'ensemble des Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés (PATS) et Sapeurs Pompiers Professionnels (SPP) présents.

Une mention spéciale à nos amis ultra-marins car tous les départements Antilles, Guyane et Océan Indien étaient bien présents.

L'exigence première de l'assemblée est de mandater Le Conseil National pour que la clause de revoyure des textes sur la filière 2012 soit publiée sans délai par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) et la Direction Générale des Collectivités locales (DGCL). Le passage au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) doit être imminent.

Cette réunion a été l'occasion d'affirmer et de réaffirmer nos positions dans les domaines suivants :

- ***Prise en compte de la situation des modifications de carrière de la catégorie B afin de rétablir le droit des agents concernés à ne pas subir une «inversion» de carrière.***
- ***La parution urgente du nouveau statut du SSSM.***
- ***La parution sans délai des réformes nécessaires des CTA-CODIS par la prise en compte des spécificités des emplois occupés et la situation des agents les servant actuellement.***
- ***Les propositions et craintes du SNSPP-PATS - FO dans le cadre du projet de réforme territoriale doit être prise en compte.***

Proposer- négocier-contracter

snspp-pats@snspp.fr Tél. : 05 56 83 08 18
34 rue Nelly Deganne – 33 120 Arcachon
[www. Snspp-pats.com](http://www.Snspp-pats.com)

unssp-fo@fosps.com Tél. : 06 62 05 73 23
153-155 rue de Rome 75017 PARIS
www.fo-sdis.org

Le SNSPP-PATS - FO doit être associé à tous ces travaux. En aucun cas, cela doit servir à prétexte pour diminuer les budgets des SDIS de France.

Sur le temps de travail, l'assemblée reste convaincue que l'on peut traiter la fin de carrière en permettant la prise en compte de l'équivalence dans les gardes en 24 heures. Ceci pourra ainsi favoriser la prise en compte de la dangerosité et pénibilité du métier.

Nous estimons que les représentants des PATS dans les Commissions Administratives, Techniques des Services Incendie et de Secours (CATSIS) et au Comité Paritaire (CP) serait de bonne augure pour le dialogue social.

Sur les Emplois Supérieurs de Direction (ESD), on ne peut que déplorer que nos propositions déposées, il y aura bientôt 2 ans n'aient pas pu servir de base pour ouvrir des négociations à l'époque et nous permettre ainsi d'en imaginer la sortie, entre temps, de la clause de revoyure. A ce sujet on ne peut que regretter le dossier tel que présenté à la Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours (CNSIS), il y a quelques semaines.

En effet, ce dossier ne semble concerner qu'un minimum d'agents en place et en sacrifie d'autres ou encore met des règles incompréhensibles pour l'accès aux grades de la catégorie B et A. Globalement ce document a provoqué un tollé chez les intéressés.

La situation des capitaines titulaires de l'examen de commandant doit également être prise en compte par nos dirigeants.

Le secours d'urgence aux personnes avec les débats actuels liés aux différentes prises de positions des SAMU et autres associations issues de la santé nous ont permis d'ouvrir le débat sur le travail à demander aux secouristes et de reparler du technicien de secours d'urgence ainsi que de la plus value incontestable qu'apportent les infirmiers de sapeurs-pompiers avec leur VLI dans le cadre de nos missions SAP.

Le développement des Hélicoptères financé sur fond de pension et leurs coûts qui seraient supportés par la sécurité sociale et les mutuelles ainsi que la diminution du nombre d'hélicoptères de sécurité civile ont suscité nombre de réactions.

L'émoi également parmi les sauveteurs présents qui savent qu'une ambulance volante n'est pas équipée pour faire ce que font nos « Dragons » de la sécurité civile dont les hélitreuillages, vols de nuit, secours en mer, en montagne, lors des inondations, tempêtes et autres catastrophes qui malheureusement font parties des risques potentiels à ne pas oublier sous peine faire courir un risque à nos concitoyens.

70 à 100€ par an et par habitant, c'est ce que coûtent les SDIS de France. Est-ce bien sur ces budgets que l'on doit faire peser les baisses des dotations de l'Etat aux collectivités ?

Présents 24 heures sur 24, 365 jours sur 365, des agents de catégorie C, qui ont des vies humaines entre leurs mains quotidiennement, c'est ça le service public à la Française, sachons le préserver, le protéger, l'entretenir, le développer ensemble dans l'intérêt du plus grand nombre.

Une rencontre riche en travaux de toutes sortes sur les métiers des agents des SDIS de France, des échanges particulièrement techniques ont caractérisé ces journées sur tout le territoire.

On a pu remarquer sans forcer, combien ce rapprochement du SNSPP-PATS avec FO-SP semblait même être derrière nous, tant dans la salle le dénominateur commun était la défense des intérêts de

tous les personnels des SDIS de France toutes catégories C, B et A du sapeur au colonel. Une nouvelle aventure humaine qui démarre.

Vive le nouveau SNSPP-PATS FO

Votez et faites voter SNSPP-PATS FO



Participation importante pour ce premier rendez-vous du SNSPP-PATS - FO